

Les camps de Calais ont été démantelés cet après-midi pour le 2e jour consécutif.

Complément Salam aux informations d'hier : la police a pris des tentes au quai pendant la distribution de Salam pour le petit déjeuner.

Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.

Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins 10 lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux fourgons de la PAF, d'une voiture de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture avec un interprète.

Cet après-midi, entre 13 h 25 et 16h 08, les habitants d'au moins 10 lieux de vie ont été expulsés.

- Centre Ville : le convoi se gare place du Danemark.

*Quai du Danube :

une tente et une bâche saisies

* Pont Mollien :

Un périmètre est établi.

Une arrestation.

Au moins 14 expulsions dont 4 avec tente.

2 bâches saisies,

contrôle d'identité pour le HRO.

La base légale de l'opération est la flagrance.

- rue des Huttes :

3 personnes expulsées.

2 tentes saisies dont une pleine de matériel, ainsi que deux bâches et une couverture.

7 personnes se réinstallent au départ des Forces de l'Ordre.

- BMX :

ni expulsions, ni saisies.

- Marck :

Un périmètre est établi.

6 personnes expulsées dont 3 avec tente.

Pas de saisie

- rue de Judée :

Expulsion des deux côtés du site.

Un périmètre est établi, mais deux véhicules civils le traversent.

3 personnes expulsées avec tente.

une tente saisie

- derrière la PASS :

une personne expulsée.

Deux tentes saisies pleines de matériel.

- Hôpital :

Difficile d'observer les saisies : au moins une tente.

Pas d'expulsion observée, mais selon Woodyard il n'y avait personne.

- Fort Nieulay :

Pas d'expulsion.

Une tente saisie.

A la Ressourcerie des bâches sont définitivement installées pour empêcher les observations.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>

Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.